RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES

01 55 82 82 73 / presse@cgt.fr /www.cgt.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



La lutte contre les chômeurs continue

À défaut de lutter contre le chômage, le gouvernement a décidé de lutter contre les chômeurs eux-mêmes. La Dares a publié hier les données trimestrielles du chômage, le gouvernement se satisfait donc de la baisse

de 3,8 % du nombre de privés d'emploi en catégorie A ce trimestre alors que cette baisse n'est due qu'à la hausse de 10,4% des radiations et à la hausse de 5,2 % et de 2,3 % respectivement des catégories B (activité réduite courte) et C (activité réduite longue).

À force de réformes injustes et de violence à l'égard des demandeurs d'emploi, l'exécutif pousse les chômeurs vers des emplois précaires ou les minimas sociaux. Preuve en est de l'inefficacité de ces réformes successives : sur un an, les sorties du chômage pour reprise d'emploi sont en chute libre de 30,1%!

De la même manière, au quatrième trimestre 2022, l'indemnisation des privés d'emploi est toujours en baisse, la part de demandeurs d'emploi indemnisés a diminué de 5,7% sur un an, France entière. Cela nous amène donc à moins de 36% de privés d'emploi indemnisés par l'assurance chômage!

À la veille de l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme d'assurance chômage baissant la durée de l'indemnisation de 25%, cette publication a de quoi inquiéter.

Si le taux de chômage des séniors en catégorie B et C augmente de 3,2% sur le dernier trimestre 2022, c'est sans compter non plus sur la réforme des retraites que le gouvernement tente de passer en force, là aussi malgré l'opposition unanime des organisations syndicales.

La CGT dénonce les futurs effets de l'articulation des réformes d'assurance chômage, de retraite et du RSA qui amènera à créer une casse généralisée de notre système de protection sociale.

C'est pourquoi notre organisation appelle toutes et tous les travailleuses, travailleurs et privé.es d'emploi à se mobiliser contre la politique antisociale de ce gouvernement, le 31 janvier prochain, aux côtés de toutes les organisations syndicales.

Montreuil, le 26 janvier 2023